

Le point sur la situation économique et financière du Québec

2,1 G\$ pour répondre aux enjeux prioritaires des Québécois

Québec, le 21 novembre 2024. – Le ministre des Finances, M. Eric Girard, annonce aujourd'hui, dans le cadre de la mise à jour économique et financière de l'automne 2024, des investissements additionnels de 2,1 milliards de dollars d'ici cinq ans centrés sur les enjeux prioritaires des Québécois.

Le gouvernement agit de façon responsable et ciblée pour, notamment :

- augmenter le soutien au secteur forestier;
- favoriser l'accès au logement;
- soutenir le transport collectif;
- assurer la sécurité des Québécois.

252 M\$ pour augmenter le soutien au secteur forestier

Des investissements additionnels de 252 millions de dollars sur cinq ans sont consentis pour soutenir le secteur de la transformation du bois et investir dans les efforts de reboisement. Combinées au soutien du gouvernement fédéral, ces sommes appuieront des initiatives d'une valeur de 540 millions de dollars au cours des sept prochaines années.

218 M\$ pour consolider le soutien aux Québécois

Afin d'apporter un soutien additionnel aux Québécois, le gouvernement prévoit investir 208 millions de dollars pour favoriser l'accès au logement et près de 10 millions de dollars pour augmenter les suppléments de revenu de travail pour les prestataires d'assistance sociale.

De ces sommes, 184,0 millions de dollars sur quatre ans seront injectés afin d'accélérer la construction de nouveaux logements et 17,8 millions de dollars sur quatre ans permettront d'attribuer 500 nouvelles unités du Programme de supplément au loyer aux jeunes quittant le système de protection de la jeunesse.

1,2 G\$ pour favoriser le développement des collectivités

Des investissements additionnels totalisant près de 1,2 milliard de dollars sur cinq ans sont aussi réalisés pour favoriser le développement des collectivités en appuyant la transition des sociétés de transport collectif et en contribuant au dynamisme de la métropole et de la Capitale-Nationale.

Plus précisément, une somme additionnelle de près de 880 millions de dollars est injectée dans le plan quinquennal d'aide au transport collectif. De plus, 300 millions de dollars sont prévus pour reconduire le Fonds de développement économique de Montréal et le Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

433 M\$ pour assurer la sécurité des Québécois

Le gouvernement est aussi déterminé à assurer un environnement sécuritaire pour les citoyens de l'ensemble des régions, ce qui se traduit par des investissements additionnels de 433 millions de dollars sur cinq ans pour répondre aux impacts des inondations, déployer de nouveaux sites cellulaires et honorer les obligations de couverture policière au Nunavik.

Une somme de 250 millions de dollars est notamment prévue pour assister les victimes de la tempête post-tropicale Debby et reconstruire les infrastructures endommagées, et 16,4 millions de dollars sur deux ans permettront d'ajouter 18 sites cellulaires dans les régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Une reprise économique plus vigoureuse que prévu

Après avoir fortement ralenti en 2023 (+0,6 %), l'économie a amorcé sa reprise. La progression du PIB réel devrait s'élever à 1,2 % en 2024, alors qu'en mars dernier, une augmentation de 0,6 % était escomptée.

L'économie québécoise est ainsi bien positionnée pour poursuivre une expansion durable, soutenue par la baisse graduelle des taux d'intérêt et de l'inflation. En 2025, la croissance de l'activité économique s'accéléralera légèrement et atteindra 1,5 %.

La bonne performance économique du Québec depuis 2018 a permis de réduire l'écart de niveau de vie avec l'Ontario. Cet écart est passé de 15,9 % en 2018 à 11,1 % en 2024. De plus, le pouvoir d'achat, défini comme le revenu disponible des ménages en termes réels par habitant, s'est amélioré de façon considérable entre 2018 et 2023. Au cours de cette période, il a affiché une progression de 6,6 % au Québec comparativement à 2,2 % en Ontario.

Indexation des paramètres du régime d'imposition des particuliers

Les Québécois pourront profiter, dès le 1^{er} janvier 2025, d'une indexation des paramètres du régime fiscal des particuliers et des prestations d'assistance sociale au taux de 2,85 %. Globalement, cette indexation se traduit par un allègement fiscal de 5,2 milliards de dollars sur cinq ans pour les ménages.

Réduction de 3,4 G\$ des dépenses fiscales d'ici cinq ans

Le gouvernement agit également pour optimiser le régime fiscal, ce qui se traduit par une réduction des dépenses fiscales de l'ordre de 3,4 milliards de dollars sur cinq ans. Il poursuit l'examen des dépenses fiscales afin de mieux arrimer le régime fiscal aux réalités actuelles du Québec. Cet examen porte sur l'ensemble des 277 dépenses fiscales, dont le coût total est estimé à 49 milliards de dollars en 2023.

La présente mise à jour prévoit l'optimisation du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière afin de le rendre plus efficace et mieux adapté au contexte actuel du marché du travail. Cette mesure s'ajoute à celle, annoncée depuis le dernier budget, visant à harmoniser la fiscalité des gains en capital en fonction des modifications apportées au régime fiscal fédéral.

Maintien de l'engagement de retourner à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030

Le solde budgétaire s'améliore de près de 700 millions de dollars en 2028-2029 grâce à la poursuite des actions liées à l'examen des dépenses fiscales. Cela correspond à une diminution du déficit structurel à 3,2 milliards de dollars, soit 0,5 % du PIB.

Le déficit budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, soit après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, se maintient à 11 milliards de dollars en 2024-2025 (1,8 % du PIB).

Le déficit comptable se maintient à 8,8 milliards de dollars, soit 1,4 % du PIB, ce qui situe le Québec entre la Colombie-Britannique (2,1 % du PIB) et l'Ontario (0,6 % du PIB).

Le cadre financier prévoit une provision pour éventualités de 750 millions de dollars en 2024-2025 et de 1,5 milliard de dollars par année à compter de 2025-2026, qui pourrait être utilisée, notamment, pour limiter les effets d'une croissance économique plus modérée que prévu, si elle devait survenir.

Le gouvernement maintient son objectif de retourner à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, et déposera, au moment de la publication du budget 2025-2026, le plan pour y arriver.

Maintien de l'objectif de réduction du poids de la dette

La réduction du poids de la dette demeure une priorité pour le gouvernement. Elle contribue positivement à la croissance économique par l'instauration d'un climat de confiance propice à l'investissement privé et à la hausse de la productivité, et elle favorise également l'équité intergénérationnelle. Le poids de la dette nette s'établira à 39,0 % du PIB au 31 mars 2025, un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie. L'objectif de réduire ce poids à 30 % du PIB d'ici 2037-2038 est maintenu.

Citation :

« La reprise économique s’amorce au Québec. Aujourd'hui, nous poursuivons notre action ciblée en nous concentrant sur les enjeux prioritaires des Québécois. L’examen des dépenses fiscales nous aide à préparer le retour à l’équilibre budgétaire de façon graduelle et responsable. »

Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise

Faits saillants :

- Investissements totalisant 2,1 milliards de dollars de plus d’ici cinq ans pour répondre aux enjeux prioritaires des Québécois.
- Réduction de 3,4 milliards de dollars des dépenses fiscales du gouvernement d’ici cinq ans.
- Indexation de 1,2 milliard de dollars par année du régime fiscal et des prestations d’assistance sociale au bénéfice des Québécois.
- Attribution de 500 nouvelles unités du Programme de supplément au loyer à des jeunes quittant le système de protection de la jeunesse.
- Investissement additionnel de 880 millions de dollars sur quatre ans dans le plan quinquennal d’aide au transport collectif.
- Investissement de 262 millions de dollars sur trois ans pour répondre aux impacts des inondations.
- Ajout de 18 sites cellulaires dans les régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Une croissance économique qui atteindra 1,2 % en 2024, alors que la prévision de mars dernier était de 0,6 %.
- Maintien du déficit comptable à 8,8 milliards de dollars, soit 1,4 % du PIB, ce qui situe le Québec entre la Colombie-Britannique (2,1 % du PIB) et l’Ontario (0,6 % du PIB).
- Maintien de l’objectif de retourner à l’équilibre budgétaire après versements au Fonds des générations d’ici 2029-2030, et dépôt du plan pour y arriver au moment de la publication du budget 2025-2026.
- Maintien de l’objectif de réduire le poids de la dette nette à 30 % du PIB d’ici 2037-2038.

Lien connexe :

Le point sur la situation économique et financière du Québec : www.quebec.ca/lepoint.

– 30 –

Source : Claudia Loupret
Directrice des communications
Cabinet du ministre des Finances et ministre responsable
des Relations avec les Québécois d’expression anglaise
Tél. : 418 670-6413

Information : Charles-Étienne Bélisle
Responsable des relations avec les médias
Ministère des Finances
Tél. : 418 528-7382